



POIDS-DE-FIOLE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

les Puits de Fées, les Pots de Féole, les Puits de Féole, les Puits de Firole ou de Fayole,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et distribution de poste de Conliège ; perception de Vevy ; paroisse de Nogna ; à 2 km de Nogna, 10 de Conliège et 14 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 540^m.

Cette commune avait été réunie à celle de Nogna le 26 mars 1815, et en a été séparée le 20 mai 1839.

Le territoire est limité au nord par Revigny, Publy et Nogna, au sud par Dompierre et Marnézia, à l'est par Nogna et à l'ouest par Revigny, Saint-Maur et Alièze. La maison Girod, qui se trouvait isolée sur la route, a été incendiée en 1849.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Nogna, à la route impériale n° 78, à Marnézia et à Dompierre.

Le village est situé sur un plateau compris entre les monts de Revigny et la chaîne de montagnes qui longe la rive droite de l'Ain. Les maisons sont groupées et bâties avec peu de goût en pierre. Elles sont couvertes, moitié en chaume, un quart en tuiles et un quart en laves.

Population : en 1790, 323 habitants ; en 1846, 264 ; en 1851, 236, dont 116 hommes et 120 femmes ; population spécifique par km carré, 34 habitants ; 67 maisons, 70 ménages ; en 1614, 13 feux.

État civil : les plus anciens registres remontent à 1638.

Vocabulaire : saint Barthélemy.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Poids-de-Firole a reçu les cotes 5 E 64/5 et 5 E 405/2 à /7. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 6094 à 6097, 3 E 8163, 3 E 10764 à 10766 et 3 E 12451. Tables décennales : 3 E 1182 à 1190.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 873 et 874, 5 Mi 1282, 2 Mi 1855 et 1856, 5 Mi 7 et 8 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1816 : surface territoriale 648^h 65^a ; surface imposable 643^h, savoir : 368^h en terres labourables, 159 en bois, 108 en pâtures, 5 en jardins, 3 en friches, 22^a en mares et abreuvoirs, et 1^h 47^a en sol et aisances de bâtiments, d'un revenu cadastral de 9.789 fr. ; contributions directes en principal : 1.270 fr.

Le sol, partie en plaine et partie montagneux, rend huit fois la semence des céréales et produit du blé, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fourrages artificiels, peu d'orge, de navette, de carottes fourragères, de lin, de fruits et de foin. Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin. Le revenu réel des propriétés est de 5 fr. pour 0/0.



On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, quelques chevaux et mulets ; 23 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la pierre ordinaire à bâtir et de taille et de la pierre à chaux ordinaire.

Les habitants fréquentent les marchés de Clairvaux et de Lons-le-Saunier. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture. Quelques-uns s'occupent du transport des bois de sapin depuis les forêts environnantes jusqu'à Lons-le-Saunier. Ils ne sont généralement pas dans l'aisance.

Biens communaux : une chapelle ; une maison commune, bâtie en 1830, qui a coûté 15.500 fr. : elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur, la fromagerie, dans laquelle on fabrique annuellement 10.000 kg de fromages façon Gruyère ; la salle d'étude, fréquentée en hiver par 22 garçons et 16 filles ; 5 citernes ou puits communaux ; une place publique ; une pompe à incendie et 277^h de friches, terres, parcours et bois, d'un revenu cadastral de 2.131 fr.

Bois communaux : 162^h 07^a ; coupe annuelle 4^h 50^a.

Budget : recettes ordinaires 2.615 fr. ; dépenses ordinaires 2.200 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le village des Poids-de-Fiole se trouvait placé à la jonction de trois voies romaines. L'une, sous le nom de *chemin de la Poste*, partait de Lons-le-Saunier, franchissait les monts de Revigny, passait au centre des Poids-de-Fiole, au nord de Dompierre, de Vampornay, et aboutissait à Orgelet pour se continuer sur Lyon. Une autre, appelée la *Vie de Salins*, partait de cette ville, traversait le village détruit de *On*, près de Crançot, Vevy, Pully, et aboutissait sur la place publique des Poids-de-Fiole, où elle se confondait avec la précédente pour se prolonger jusqu'à Orgelet. De ce point d'intersection, se détachait un rameau qui traversait un défilé naturel au nord de Mérona et venait atteindre la route passant à Largillay et à la Tour-du-Meix, pour traverser l'Ain et communiquer avec la ville d'Antre et Genève. C'est au carrefour de ces trois chemins que furent creusés, à l'époque romaine, les puits qui ont donné leur nom au village. Ils étaient au nombre de sept et disposés sans symétrie à la distance de cinq mètres les uns des autres. Leur diamètre à l'orifice varie de 2 à 3 mètres 50 centimètres et leur profondeur moyenne est de 8 mètres. Ils sont évasés à l'intérieur en forme de cône tronqué ou de *fiole*. Trois de ces puits ont été comblés. Il en existe un autre, semblable aux précédents, à l'extrémité nord-ouest des habitations, vers la maison de la veuve Vincent. Ce grand nombre de puits, sur une surface aussi restreinte, a fait penser qu'ils avaient été construits pour l'usage d'une station de cavalerie. On a reconnu, au sud du village, plusieurs tombeaux en maçonnerie couverts de dalles, et au nord les vestiges d'un retranchement carré, où ont été trouvés, en 1805, des armures et un anneau de chevalier romain. Dans le lieu dit à la *Cuisine*, on a découvert des débris de pavés mosaïques, les ruines d'une *villa*, et aux *Champs de la Voûte*, deux hypogées ou caveaux funéraires. Le parcours des *Tertres* renferme huit *tumuli*, monuments d'une bataille. On a recueilli, sur différents points du territoire, des médailles romaines. L'une d'elles, en argent, était au type de Jules-César, et l'autre, en bronze, au type de l'empereur Adrien. Des témoignages aussi incontestables ne permettent pas de douter de l'occupation par les légions romaines du plateau qui s'étend entre les monts de Revigny et la rive droite de l'Ain. On ne connaît cependant aucun titre antérieur au XIII^e siècle, dans lequel le nom des Poids-de-Fiole se trouve mentionné.

Seigneurie : Le territoire des Poids-de-Fiole était déchiré en lambeaux que se disputaient les seigneurs de Montmorot, de Binans, de Beauregard, de Bornay et d'Orgelet, et une foule de petits vassaux. La haute justice ne fut jamais contestée aux sires de Montmorot, mais la justice moyenne et basse était attachée à chaque meix. Les uns en faisaient hommage aux seigneurs de Binans, les autres aux barons d'Orgelet.

En 1275, Guillaume de Varax reconnut être homme-lige et tenir en fief de Guillaume, sire de Laubespain, les droits seigneuriaux qu'il possédait à Fiole, Revigny, Nogna et Saint-Maur. Au mois de mars 1297 (n.

st.), Guillaume, sire de Laubespin, donna à Jean de Chalon-Auxerre I^{er} ce même fief que tenait encore Guillaume de Varax.



En 1339, Jean Guyennot de Montaigu fit hommage, à Jean II de Chalon-Auxerre, de six meix tous assis aux Poids-de-Fiole ou aux environs, et, en 1345, Michelet, fils de Robin de la Tour, fit semblable devoir pour six autres meix situés au même lieu.

Le 5 février 1539 (n. st.), Jean Méria de Chavannes reprit de fief, de René de Nassau, la chevance qu'il venait d'acquérir aux Poids-de-Fiole de Jeanne Desprels, veuve de noble Philibert Rousseau de Treffort, et, le 1^{er} mars suivant, il la vendit à noble Adrien Morel, d'Orgelet, seigneur de Marigna. Perrin Morel, seigneur de Toissia, la revendit à son tour, en 1584, à Benoît Charreton, seigneur de Chassey et de Pymorin.

Le 4 juillet 1586, Denise Guichard, épouse de Laurent de Foucherans, écuyer, et Philiberte Guichard, sa sœur, qui habitaient une maison seigneuriale aux Poids-de-Fiole, aliénèrent en faveur de Richard Favernier, de Lons-lc-Saunier, écuyer, moitié de la moyenne et basse justice sur ce village, dont le surplus appartenait à Benoît Charreton, en déclarant qu'elle relevait de la seigneurie de Binans ainsi que des cens en grains et en poules affectés sur quelques meix.

En 1623, Claude Bouton, seigneur de Pierre, époux d'Anne Charreton, reconnut tenir en fief du roi d'Espagne, seigneur d'Orgelet, la seigneurie des Poids-de-Fiole en moyenne et basse justice, avec pouvoir d'instituer un châtelain, un procureur, un greffier et un sergent. Cette terre fut achetée par M. le baron Boquet de Courbouzon, et adjugée par décret, le 12 juillet 1756, à Claude Meunier, médecin de l'hôtel des Invalides à Paris.

Événements divers : En 1658, Claude Vaucher, dit Canard, ses deux enfants et Louis Vaucher, tous des Poids-de-Fiole, furent poursuivis comme sorciers au siège du bailliage d'aval à Montmorot, pour crime de sorcellerie. Ces deux procès étant rapportés par M. D. Monnier dans l'Annuaire de 1850, nous nous dispenserons d'en reproduire les détails.

Chapelle : Les Poids-de-Fiole dépendirent successivement de la paroisse de Saint-Maur, puis de celle de Nogna. Il y avait une chapelle dans le village, fondée en 1577, en l'honneur de sainte Barbe. Cet édifice se compose d'un chœur rectangulaire, d'une nef qui fut ajoutée en 1738, et d'un clocher qui n'apparaît qu'au-dessus des combles.

Bibliographie : Archives du château d'Arlay.